



Agenda 21 du  
Réalmontais

# Programme opérationnel 2009/ 2011

## Volet 1 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

### Projet 1 : Construction d'un Centre de Ressources intercommunal

#### Référence

#### au document cadre

Principes, Axes, Objectifs, Mesures

Principe 1 mesures (1-2; 2-1; 2-2;2-3)

Principe 2 mesures (1-1, 1-2,2-1,2-2,3-2)

Axe 1, mesures (2-3; 3-1; 3-2; 3-3)

Axe 2 mesures (2-3; 2-6)

Axe3 mesures (3-1; 4-2)

#### Décomposition :

**Mesure 1-1 :** Conception d'un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental et du développement durable

**Mesure 1-2 :** Aménagement d'un Equipement de pôle regroupant services publics, salles de conférences et de réunions

**Mesure 1-3 :** Création d'un guichet économique et social unique



#### Historique et enjeux identifiés :

Prévu dès 2003 dans le cadre du Projet de Développement Durable du Réalmontais. Cet équipement est l'une des principales réponses apportées dans les 3 ans par le territoire aux objectifs fixés par les 3 axes stratégiques de développement durable du réalmontais :

Le projet de centre de ressources intercommunal est l'un des deux piliers (avec la médiathèque et Cyber-base intercommunale) de la future Maison du Réalmontais qui comportera près de 1500 m<sup>2</sup> au total de bâtiments :

Il comporte 3 grandes composantes :

- création d'un guichet mutualisant les services publics et au public
- recherche de labellisation "relais de service public" et "point d'appui de la Maison commune emploi-formation de l'albigeois"
- création d'un espace ressources entreprise et institutionnels (hôtel d'entreprises et espace convivial de travail, salles de séminaire et de réunions).

Le plan de financement est aujourd'hui bouclé, les équipes de maîtrise d'oeuvre choisies, le programme validé, avec un dépôt du permis de construire prévu à l'été 2009.





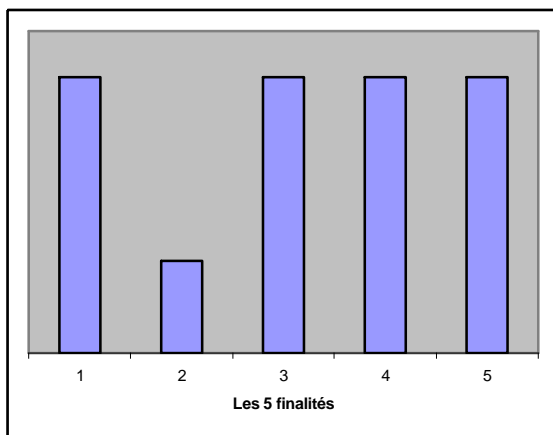
# Programme opérationnel 2009/ 2011

## Volet 1 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

### Projet 1: Construction d'un Centre de Ressources intercommunal

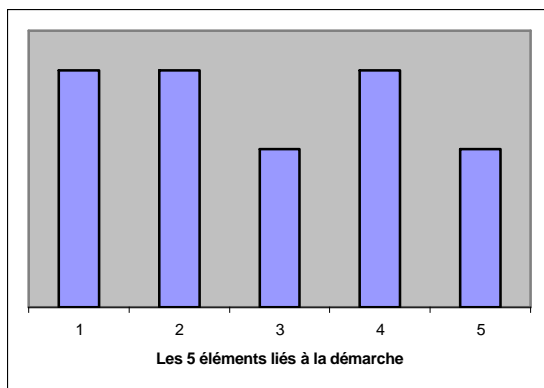
#### Analyse et évaluation : Cadre de référence national :

Les 5 finalités de l'agenda 21



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Bâtiment basse consommation voire à énergie positive : - Développement des énergies renouvelables - Maîtrise des consommations énergétiques et communication grand public (affichage en temps réel dans le hall d'accueil du centre de ressources)
La préservation de la biodiversité et la gestion des milieux et des ressources	Choix des matériaux de construction sains et écologiques
L'épanouissement de tous les êtres humains et l'accès aux biens collectifs	Administration de proximité, services publics confortés
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations	Egal accès aux services partagés (par le biais de la stratégie e-realmontais)
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Choix des matériaux aux procédés de fabrication sains Association des Très Petites Entreprises au marché de travaux

Les 5 éléments liés à la démarche



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Stratégie d'amélioration continue	Tableau de bord pour le suivi annuel des consommations énergétiques (Utilisation d'un outil de Gestion Technique Centralisée)
Participation des acteurs	Association des partenaires dès la conception du projet : enquête sur les besoins avec l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage,
Organisation du pilotage	Mission développement durable mise en place spécialement pour le projet (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, groupe de travail d'élus, association des partenaires dans le projet)
Transversalité des approches	Dans la stratégie du projet où se mêle des objectifs de développement économique et social
Evaluation partagée	Création d'un comité de suivi des utilisateurs (préparer et évaluer en continu avec les partenaires accueillis la gestion environnementale du site)

## Cadre de référence local :

les 3 axes stratégiques de développement

<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Créer les conditions d'un développement économique et social durable	Equipement structurant destiné à organiser durablement l'action économique et sociale de la CCR
Stratégie concertée en matière de services et d'équipements sociaux afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et anticiper les besoins nouveaux	Futur guichet économique et social unique du réalmontais Fort labellisé "Relais de services publics" (démarche qualité du service public)  Equipement fondateur de la stratégie TIC
Renforcer l'attractivité du Réalmontais par la promotion et la valorisation de son positionnement stratégique et de son identité	Equipement structurant destiné à conforter le bassin de vie et favoriser son rayonnement avec les territoires voisins (territoires de rattachement du trésor public et du conseil général sur 2 cantons)

<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Echelle territoriale pertinente	exemplaire : les services (Conseil général, Trésor public, maisons de l'emploi et de la formation) toucheront l'ensemble du bassin de vie concerné par 3 intercommunalités principalement concernées (soit 18 000 habitants avec la CCR)
Mutualisation des moyens du territoire	exemplaire: -regroupement de tous les services économiques et sociaux -regroupement de moyens sur le site (économies d'échelle sur les équipements et aménagements du centre de ressources et de la médiathèque)
Gouvernance durable	exemplaire : démarche multi partenariale (traduction dans la charte de relais de services publics)
Pratiques éco responsables	exemplaire : engagement figurant dans la charte de relais de services publics pour les futurs utilisateurs
Communication pratique et identité du territoire	exemplaire : En lien avec projet E-réalmontais, création d'outils d'information et notamment mise en place d'un site Internet dédié, véritable portail territorialisé de services
Impact environnemental et cadre de vie	exemplaire : principe fondateur 1 du document cadre : réalisation d'au moins un équipement exemplaire sur le plan environnemental : en lien avec la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage "Développement durable" (Conception d'un





Agenda 21 du  
Réalmontais

# Programme opérationnel 2009/ 2011

**Projet 1:** Construction d'un Centre de Ressources intercommunal

**Mesure 1 :** Conception d'un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental et du développement durable

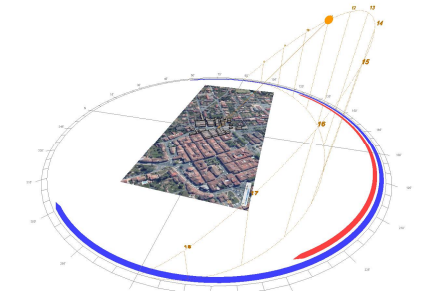
## Description de la mesure :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable confiée au cabinet INDDIGO :

- élaboration de la partie environnementale du programme de l'opération (effectuée)
- assistance et conseil au maître d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre
- suivi du projet pendant toute sa durée (études, travaux, réception et évaluation à postériori)

Cette mission qui a débuté en 2009 s'achèvera 2 ans après la mise en service

Dans le cadre de l'Avant projet définitif les élus de la CCR doivent se positionner cet été sur les objectifs poursuivis (Basse consommation ou énergie positive)



## Résultat attendu :

- 1- Conception d'un bâtiment basse consommation (inférieur à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an contre 440 actuellement) voire à énergie positive
- 2- Conception d'un bâtiment de type HQE: 3 cibles très performantes (chantier à faible impact environnemental, gestion de l'énergie et maintenance); 5 cibles performantes (relations du bâtiment avec l'extérieur, choix des produits et des procédés de construction, confort hygrothermique, acoustique et visuel, 6 cibles normales (eau, déchets, olfactif, qualité sanitaire des espaces, de l'air, de l'eau)
- 3- Association des différents partenaires accueillis
- 4- Accès à la commande publique locale des TPE : action d'accompagnement des très petites entreprises (engagement d'un programme de formation-action sur l'évolution "développement durable" de leurs métiers (en lien avec la CAPEB, la chambre des métiers et LEADER IV)
- 5- Evaluation et suivi des performances dans le temps



## Modalités de mise en œuvre :

<b>Maître d'ouvrage :</b> CCR	<b>Référent élu :</b> Jean DENEUVE
<b>Maitre d'œuvre :</b>	<b>Référent technicien :</b> Thierry CAMPEGGI

**Coût total : 45 545 €**

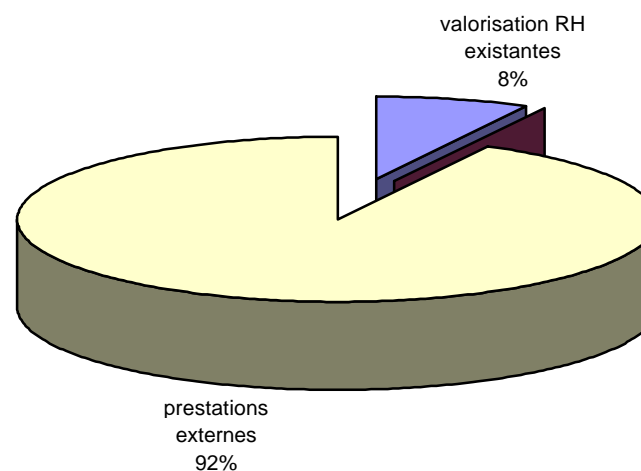
**Fonctionnement :**  
**0 %**

**Investissement :** 45 545 €  
**100 %**

### Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
<b>Démarrage prévu</b>	X		
<b>Achèvement</b>			2013
<b>Crédits de paiement</b>	43 587€	930 €	1 028 €

<b>Moyens mobilisés :</b>	<b>Montant</b>
<b>Ressources humaines existantes :</b> Directeur général des services Directeur des services techniques	3 561 €
<b>Ressources humaines à créer :</b>	
<b>Prestations externes :</b> Assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable confiée au cabinet INDDIGO	41 984 €
<b>Coût total</b>	<b>45 545 €</b>
<b>- Financement total mobilisé</b> Conseil Général, ADEME et Région	- 28 502 €
<b>= Coût net de la mesure</b>	<b>17 043</b>



**Répartition des moyens mobilisés**

---

## **Modalités de Gouvernance :**

### **Mobilisation prévue des acteurs du territoire :**

- En lien avec l'OMPCA, association des très petites entreprises en amont afin de les aider à monter en compétence sur la réponse à une demande de réalisation d'un bâtiment de type HQE
- Mobilisation spécifique du groupe de travail transversal agenda 21 (réunions dédiées)
- Poursuite de la mobilisation et de la sensibilisation amont des utilisateurs futurs, déjà engagée dans le cadre de cette démarche (comité permanent des utilisateurs)
- Schéma de validation interne de la CCR : groupe de travail dédié, commission élargie aux habitants, bureau exécutif et conseil de communauté
- Création d'un intranet :  
à destination : des délégués, des conseillers municipaux et secrétaires de mairies, des prescripteurs du territoire destiné à informer de l'état d'avancement du projet puis des services rendus.

### **Partenariats mobilisés :**

- Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi Pyrénées (ARPE)
- ADEME
- Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (énergies renouvelables)
- Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Tarn
- Chambre des Métiers du Tarn
- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment Midi Pyrénées (CAPEB)
- Pays de l'Albigeois et des Bastides (action LEADER IV)

### **Organisation de l'information et de la concertation :**

- Présentation du projet au public lors de la réunion relative à la mise en œuvre du programme opérationnel
- Comité de pilotage annuel ouvert aux habitants
- Site portail territorialisé à destination du grand public (affichage des résultats et sensibilisation)
- Création d'un extranet avec les partenaires hébergés sur site
- Affichage des consommations en temps réel dans le hall d'accueil
- Mobilisation des partenaires : dans le cadre de l'élaboration de la stratégie et des choix environnementaux (questionnaire rempli par les partenaires) et sur le fonctionnement à partir de la démarche agenda 21 et de relais de service public

## Indicateurs de suivi :

### indicateurs quantitatifs

- vérification des modalités de gouvernance (nombre de réunion, participants)
  - respect des équilibres financiers (fonctionnement et investissements) prévus dans l'analyse financière 2008-2014
  - respect des objectifs de consommation fixés (Basse consommation) ou d'énergie à produire (énergie positive)
  - tableau de bord de suivi fourni par le cabinet
- Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Prévu Budget Primitif</b>	43 587€	930 €	1 028 €
<b>Réalisé Compte Administratif</b>			

### indicateurs qualitatifs :

- respect par les utilisateurs des prescriptions environnementales établies lors de l'aménagement
- mise en œuvre par les utilisateurs des prescriptions établies dans le domaine des démarches éco responsables

Autres indicateurs à bâtir dans le cadre :

- des réunions avec les partenaires (comité de suivi permanent des utilisateurs)
- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population.



Agenda 21 du  
Réalmontais

# Programme opérationnel 2009/ 2011

**Projet 1:** Construction d'un Centre de Ressources intercommunal

**Mesure 2 :** Aménagement d'un équipement de pôle regroupant services publics, salles de conférences et de réunions

## Description de la mesure :

1- Regroupement de services publics (Communauté de Communes du réalmontais (6 personnes permanentes sur site), Trésor Public (5 personnes permanentes)

Antenne du Conseil Général (7 personnes permanentes sur site: secrétariat, puéricultrice, médecin PMI, 2 assistantes sociales, éducateur, chargé d'insertion professionnelle, conseillère en économie sociale et familiale, information et orientation personnes âgées et handicapées), Aide à Domicile en Milieu Rural SIAD Dadou « Soins Infirmiers A Domicile »

2- Regroupement des permanences, régulières ou occasionnelles, actuellement assurées en Mairie de Réalmont (- Caisse d'Allocations Familiales du Tarn, - Mutualité Sociale Agricole du Tarn, - Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn, Comité Local d'Information et de Coordination Tarn Dadou, - Mission locale du Tarn, - Service interprofessionnel de la médecine du travail

3- Permanences non physiques par le biais du relais de services public ANPE, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'agriculture, association ALTERN, Association co voiturons etc.....

(Au total près d'un quinzaine de partenaires identifiés, près de 18 emplois permanents sur le site)

4-Création d'un espace ressources comportant une salle de conférence (capacité 90 à 120 personnes) modulables en 3 salles de réunions , ainsi que d'un hôtel d'entreprises et d'équipements mutualisés

## Résultat attendu :

↳ Renforcer les services publics ou au public de proximité et améliorer la qualité du service rendu aux usagers et à la population (élargie au bassin de vie rural)

↳ Renforcer l'identité et l'attractivité du territoire

-renforcer l'attractivité de la ville centre sur le plan commercial (en lien avec l'OMPCA)

-améliorer l'image et la notoriété du Réalmontais vis-à-vis des prescripteurs institutionnels

-conforter l'intercommunalité



## Modalités de mise en oeuvre :

<b>Maître d'ouvrage :</b> CCR	<b>Référent élu :</b> Jean Luc CANTALOUBE
<b>Maitre d'œuvre :</b> Cabinet d'architecture Studio K (Toulouse)	<b>Référent technicien :</b> Thierry CAMPEGGI

**Coût total :** 2 096 102 €

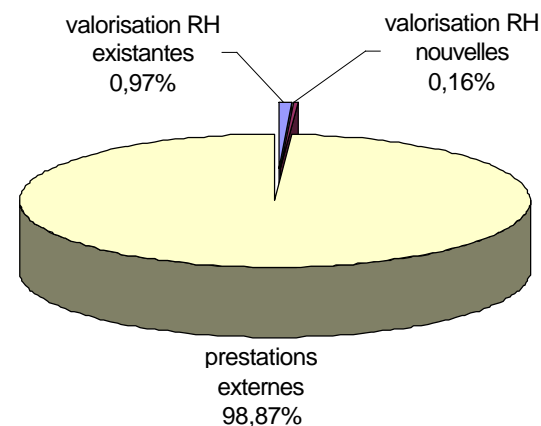
**Fonctionnement :** 24 148 €  
**1 %**

**Investissement :** 2 071 954 €  
**99 %**

### Calendrier de mise en oeuvre :

	2009	2010	2011
<b>Démarrage prévu</b>	Permis		
<b>Achèvement</b>			<b>fin</b>
<b>Crédits de paiement</b>	390 018 €	508 349 €	1 197 735 €

<b>Moyens mobilisés :</b>	<b>Montant</b>
<b>Ressources humaines existantes :</b> Directeur général des services, chargées de mission tourisme	20 365 €
<b>Ressources humaines à créer :</b> Agent d'accueil et d'orientation du public	3 375 €
<b>Prestations externes :</b> Architectes, Cabinets et Entreprises	2 072 362 €
<b>Coût total</b>	<b>2 096 102 €</b>
<b>- Financement total mobilisé</b> Etat, Région, Département ( <i>dossier Europe FEADER en cours non comptabilisé</i> )	1 606 212 €
<b>= Coût net de la mesure</b>	<b>489 890 €</b>



**Répartition des moyens mobilisés**

---

## **Modalités de Gouvernance :**

### **Mobilisation prévue des acteurs du territoire :**

- En lien avec l'OMPCA, association des très petites entreprises en amont afin de les aider à mieux répondre à la commande publique
- Schéma de validation interne de la CCR : groupe de travail dédié, groupe de travail agenda 21, commission élargie aux habitants, bureau exécutif et conseil de communauté.
- Dispositif spécifique de mobilisation des communes Organisation de deux réunions avec les élus de la ville centre:
  - au moment de l'APS : présentation du projet et concertation ;
  - avant la mise en service : présentation du projet et des services
- Réunions des secrétaires de mairie afin d'informer les communes et permettre une coordination entre le futur guichet unique, les partenaires accueillis et l'ensemble des secrétariats)
- Création d'un intranet  
à destination : des délégués, des conseillers municipaux et secrétaires de mairies, des prescripteurs du territoire destiné à informer de l'état d'avancement du projet puis des services rendus

### **Partenariats mobilisés :**

- Région Midi Pyrénées, Département du Tarn, Etat, Europe (financements)
- Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Tarn
- Chambre consulaires, Commerce et industrie, Métiers (Comité territorial de pilotage se réunissant à la demande)

### **Organisation de l'information et de la concertation :**

- Présentation du projet au public lors de la réunion relative à la mise en œuvre du programme opérationnel
- Comité de pilotage annuel ouvert aux habitants
- Mobilisation des partenaires : dans le cadre de l'élaboration du projet et des choix architecturaux (programme d'analyse fonctionnel assuré par l'équipe technique de la CCR, questionnaire élaboré) et sur le fonctionnement à partir de la démarche agenda 21 et de relais de service public

Organisation de deux réunions publiques :

- au moment de l'APS : présentation du projet et concertation ;
- avant la mise en service : présentation du projet et des services
- Création de documents de communication interne présentant le projet
- Utilisation des supports de communication externe (presse, affichage dans les mairies, panneau lumineux d'information, site et magazine points communs)
- Site portail territorialisé à destination du grand public (affichage des résultats et sensibilisation)
- Création d'un Extranet avec les partenaires hébergés sur site
- Mobilisation des partenaires sur le fonctionnement à partir de la démarche agenda 21 et de relais de service public

## Indicateurs de suivi :

### indicateurs quantitatifs

- Vérification des modalités de gouvernance (nombre de réunion, participants)
  - Respect des équilibres financiers (fonctionnement et investissements) prévus dans l'analyse financière 2008-2014
  - nombre de partenaires accueillis;
  - volume et amplitude des heures d'ouverture des services publics)
- Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Prévu Budget Primitif</b>	390 018 €	508 349 €	1 197 735 €
<b>Réalisé Compte Administratif</b>			

### indicateurs qualitatifs :

respect par les utilisateurs des prescriptions en matière de qualité du service rendu à la population, définie lors de la signature de la Charte "Relais de Services Publics".

Nombre d'heures d'ouvertures en dehors des plages habituelles de travail

Autres indicateurs à bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



## Modalités de mise en œuvre :

<b>Maître d'ouvrage :</b> CCR	<b>Référent élu :</b> Jean DENEUVE
<b>Maitre d'œuvre :</b> CCR	<b>Référent technicien :</b> T CAMPEGGI

**Coût total : 64 038 €**

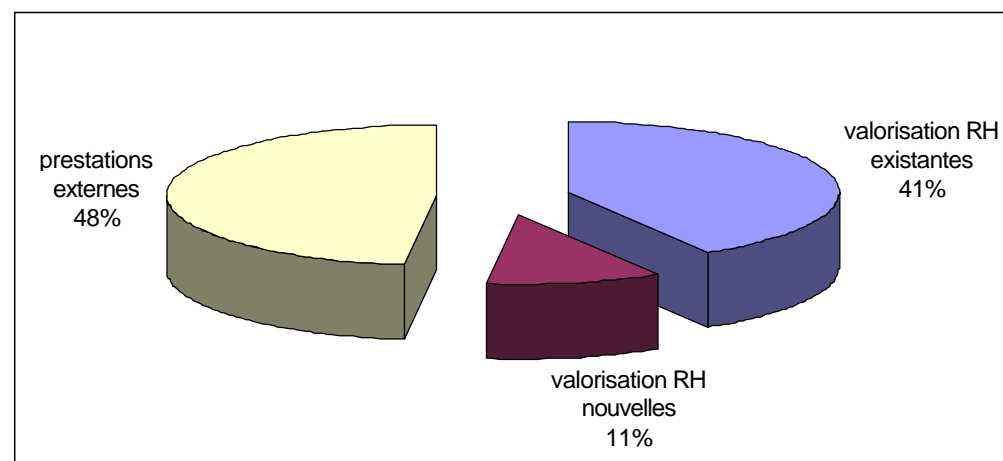
**Fonctionnement : 30 764 €**  
**52 %**

**Investissement : 33 274 €**  
**48 %**

### Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
<b>Démarrage prévu</b>	<b>étude</b>		
<b>achèvement</b>			<b>fin</b>
<b>Crédits de paiement</b>	6 732 €	34 036 €	23 270 €

<b>Moyens mobilisés :</b>	<b>Montant</b>
<b>Ressources humaines existantes :</b> Directeur général des services, Directeur des services techniques	26 524 €
<b>Ressources humaines à créer :</b> Agent d'accueil économique et social	6 750 €
<b>Prestations externes :</b> Cabinet	30 764 €
<b>Coût total</b>	<b>64 038 €</b>
<b>- Financement total mobilisé</b>	
<b>= Cout net de la mesure</b>	<b>64 038 €</b>



**Répartition des moyens mobilisés**

---

## **Modalités de Gouvernance :**

### **Mobilisation prévue des acteurs du territoire :**

- Elle s'appuiera essentiellement sur la Cyber-base intercommunale:
- Schéma de validation interne de la CCR : groupe de travail dédié, groupe de travail agenda 21, commission élargie aux habitants, bureau exécutif et conseil de communauté
- Organisation de deux réunions avec les services de la ville centre et l'ensemble des secrétaires de mairie:
  - au moment de l'APS : présentation du projet et des services
  - pendant l'élaboration du projet afin de prévoir le relais de l'information et de l'orientation dans les mairies
  - avant la mise en service : présentation du projet et des services afin de relayer l'information auprès de la population
- Création d'un intranet  
à destination : des délégués, des conseillers municipaux et secrétaires de mairies, des prescripteurs du territoire (collège, écoles, crèches etc)  
destiné à informer de l'état d'avancement du projet puis des services rendus
- Collège de Réalmont : antenne de formation du GRETA

### **Partenariats mobilisés :**

- Maison Commune Emploi et Formation de l'Albigeois
- Chambres consulaires, Commerce et industrie, Métiers (Comité territorial de pilotage se réunissant à la demande)
- Pays de l'Albigeois et des Bastides (action LEADER IV)

### **Organisation de l'information et de la concertation :**

- Présentation du projet au public lors de la réunion relative à la mise en œuvre du programme opérationnel, comité de pilotage annuel ouvert aux habitants
- Forte mobilisation des partenaires : sur la base de la démarche agenda 21 du réalmontais et de la labellisation relais de service public, création d'un comité de gestion permanent et partenarial avec les futurs utilisateurs (élaboration du projet et sur le fonctionnement)
- Organisation de deux réunions publiques : Au moment de l'APS : présentation du projet et des services associés ; avant la mise en service : présentation du projet et des services (portail territorialisé)
- Création de documents de communication interne et externe présentant le service (recueil des services mutualisés sur le site)
- Utilisation des supports de communication externe (presse, affichage dans les mairies, panneau lumineux d'information, site et magazine points communs)
- Site portail territorialisé à destination du grand public (affichage des résultats et sensibilisation)
- Création d'un extranet avec les partenaires hébergés sur site

## Indicateurs de suivi :

### indicateurs quantitatifs

- Effectivité de la labellisation "Relais de services publics"
- vérification des modalités de gouvernance (nombre de réunion, participants)

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Prévu Budget Primitif</b>	6 732 €	34 036 €	23 270 €
<b>Réalisé Compte Administratif</b>			

### indicateurs qualitatifs :

A bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population